



140, 150, AVENUE ROGER SALENGRO
69120 VAULX-EN-VELIN (LYON) FRANCE
ADRESSE POSTALE : B. P. 67 - 69513 VAULX-EN-VELIN Cedex
Tél. : +33 (0) 472 37 35 29 - Fax : +33 (0) 478 26 58 21
C.C.P. LYON 3526-75 R-R.C.S. LYON B 956 503 387 - SIRET 959 503 387 00048 - CODE APE 297 A

MATERIELS ELECTRIQUES PROFESSIONNELS
POUR CAFES HOTELS RESTAURANTS COLLECTIVITES
COMMERCIAL ELECTRICAL EQUIPMENT
FOR HOTELS BARS RESTAURANTS CATERING

Déclaration de conformité

1. Modèle de produit :

Presse-agrumes n°10, n°11, n°38, n°52, n°70, n°71; centrifugeuses n°28, n°50, n°68; extracteur de jus Nutrisantos n°65, presse-orange automatique n°32 ; blenders n°33, n°37, n°62 ; shaker électrique n°54 ; broyeurs à glaçons n°09, n°53; râpe n°02 ; pétrin n°18 ; batteur mélangeur n°27 ; distributeur de boissons réfrigérées n°34, coupe-légumes n°48 ; hachoir à viande n°12 ; moulins à café n°01, n°04, n°06, n°40A, n°42, n°43, n°55, n°63 ; doseur sur socle n°26 et machine à café n°75 Santos, ainsi que toutes les pièces détachées correspondantes (utilisant une référence à 5 chiffres, dont les 2 premiers sont identiques à ces n° d'appareils, ex 10XXX).

2. Nom et adresse du producteur:

SANTOS SAS - 140-150, Av. Roger SALENGRO 69120 VAULX-EN-VELIN (LYON) France

3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du producteur :

SANTOS SAS - 140-150, Av. Roger SALENGRO 69120 VAULX-EN-VELIN (LYON) France

4. Objet de la déclaration :

Déclare que les appareils destinés à être mis sur le marché professionnel, désigné ci- dessus sont conformes

5. L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme aux arrêtés suivants :

- Arrêté ministériel n° 3228-13 du 11 moharrem 1435 (15 novembre 2013) relatif au marquage de conformité*
- Arrêté ministériel n° 6404-15 du 1er moharrem 1437 (15 octobre 2015) relatif au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension*
- Arrêté ministériel n° 6404-15 du 29 ramadan 1436 (16 juillet 2015) relatif à la compatibilité électromagnétique des équipements*

6. Références des normes pertinentes appliquées ou des spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée :

- NF EN ISO 12100 : 2010, Sécurité des Machines - Principes généraux de conception*
- NF EN 60204-1+A1 : 2009, Sécurité des machines - Équipement électrique des machines - Règles générales*
- NF EN 1672-2 +A1 : 2009, Machines pour les produits alimentaires - Notions fondamentales - Prescriptions relatives à l'hygiène.*
- NF EN 60335-1 : 2013, Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues*
- NF EN 60335-2-64 : 2004, Règles particulières pour les machines de cuisine électriques à usage collectif*

Fait à VAULX-EN-VELIN le : **14/04/2020**

Titre du signataire : **PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Nom du signataire : **Aurélien FOUQUET**

Signature :